



UNION DES PECHEURS DE PARIS ET DE LA SEINE

Fondée en mai 1891

*Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA)
Association agréée de protection de l'environnement (L141-1, Code de l'env.)
Association habilitée à participer au débat sur l'environnement (L141-3, Code de l'env.)*

PROCES-VERBAL AGO 30/04/2022

I. Introduction, accueil, présentation et tour de table

Présence de 7 personnes dont 5 membres du CA de l'UPP avec une AG Ordinaire en présentiel :
C. MIART, T. NGUYEN, M. RAZET, F. DEVISSE, C. ROZPECZNY,
O. FORET, G. TORDJEMAN

Ouverture de l'AG vers 15h00.

Le PV de l'AGO pour l'année 2020 est adopté à l'unanimité (5 votants à ce moment-là).

II. Présentation du Rapport Financier 2021

Présentation par le trésorier et rappel du fonctionnement concernant les finances de l'UPP (mention des contributions en nature : travail bénévole pour notamment appuyer les dossiers de subvention).

- Dans les grandes lignes :
 - Subvention reçu de la part du SIAAP (partenaire de longue date)
 - Subvention de la mairie de Paris en attente d'utilisation (projet radeaux végétalisés)
 - Contributions financières (FPPMA)
 - Au global environ 7600€ d'aide
 - Vente de carte : 38 679€ et CPMA reversée à la FNPF de 10 000€ + redevance RMA à l'agence de l'eau Seine Normandie (3 550€)
 - Seul 19% du prix des cartes revient à l'UPP au final
 - Peu de charges de gestion (pas d'électricité, eau, etc.) : la totalité de nos charges est en lien avec nos missions
 - Bénévolat :
 - + forte implication des membres bénévoles par rapport à 2020 (augmentation du SMIC, et + grande présence des membres sur les berges) : 15 personnes de l'UPP ont contribué à la vie de l'entreprise + 3 agents de la FPPMA + 1 bénévole hors UPP

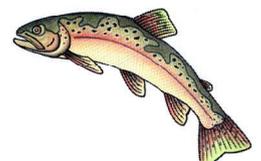
Résultats positifs sur 2021, s'expliquant principalement par encore du confinement avec moins d'événements organisés que prévu. La trésorerie est confortable.

Résultat de 7640€, en augmentation par rapport à 2020 (6824€).

- Peu de dépenses
- Gestion appliquée des achats

L'UPP a une solidité financière suffisante pour financer de futurs projets ou suivre d'éventuelles actions en justice.

Adresse postale : Boîte 104, MVAC 16ème – 14 avenue René Boylesve – 75016 PARIS
Courriel : relations@pecheursdeparis.fr – Site : www.pecheursdeparis.fr
SIREN 444 882 773 – SIRET 444 882 773 00039 – APE 9499Z – RNA W751004314



- **5 Faits marquants en 2021** évoqués par le trésorier (repris dans le bilan financier) :
 - Crise sanitaire (plusieurs vagues, peu d'activités possibles mais quand même fête de la pêche, rare association à le faire → post de la FNPF sur leur Facebook avec l'UPP citée en exemple)
 - Manifestation de la défense de la pêche : dépenses associées (remboursées par la fédération)
 - 1ère manifestation du monde de la pêche : succès en pleine crise sanitaire
 - Environ 150 pêcheurs
 - Marquage de brochets et de carpes : initiative de l'UPP et élargi à la fédération de Paris et petite couronne avec d'autres AAPPMA
 - Local UPP
 - Elections 2021 :
 - 2 AG Extraordinaires :
 - Changement des statuts AAPPMA
 - Elections du nouveau CA, délégués FPPMA + candidats au CA de la FPPMA

Vérificateurs aux comptes pour l'année 2021 :

- Xavier PLANELLES
- Franck DEVISSE
- merci à eux pour leur temps et yeux avisés !

Vote pour la reconduction des vérificateurs aux comptes pour l'année 2022 :

- Xavier PLANELLES et Franck DEVISSE : **unanimité (7 votants)**
- ⇒ Rappel sur ce que cela implique : 1 à 2h par an vers février pour vérifier des pièces comptables et si les conditions sanitaires le permettent le café/repas est offert par l'UPP !

Rappel : les vérificateurs aux comptes sont au nombre de 2 et ne doivent pas faire partie du C.A.

Le Trésorier souligne que l'UPP est la seule AAPPMA de Paris Petite Couronne à mettre à disposition sur son site internet, accessible au grand public, le rapport moral et le rapport financier.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité (7 votants à ce moment-là).

III. Présentation du Rapport Moral 2021

Présentation des chiffres sur les cartes de pêche 2021 (légère progression des membres actifs).

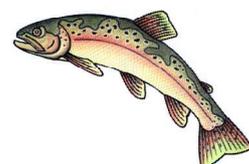
Présentation des actions réalisées par l'UPP en 2021 (événements, relation FPPMA, médias, gestion des milieux aquatiques, fonctionnement interne).

Le rapport moral 2021 est adopté à l'unanimité (7 votants à ce moment-là).

IV. Projection 2022

Présentation des projets, animations et événements à réaliser en 2022 par l'UPP (repris du rapport moral).

Il est rappelé que nous cherchons des bénévoles (temporaires ou récurrents) et un garde-pêche particulier (financement par l'UPP).

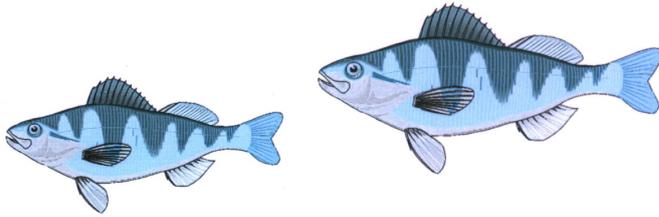


V. Questions diverses

Idées évoquées en séance :

- proposition d'inviter ses contacts perso à venir faire de la pêche à Paris
- Ne pas remettre de gardons/rotengles lors des empoissonnement, car lors de la dernière pêche électrique de 2021, les gardons représentés 37% des individus capturés → Ce point sera étudié par la commission rempoissonnement pour 2022

AG clôturée à 16h30 environ faute de nouvelles questions.



Catherine MIART, Présidente UPP
Olivier FORET, Vice-Président UPP
Quoc-Tri NGUYEN, Trésorier UPP
Charlie ROZPECZNY, Secrétaire UPP

